

Ngounié/Département de Tsamba-Magotsi/Tronçon routier Sindara-Ikobé...

La tension est retombée, mais les populations attendent un signal fort du gouvernement

Éric LAPETHA  
Libreville/Gabon

MANDATEE par le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, la ministre déléguée à la l'Éducation nationale chargée de la Formation civique, Yolande Nyonda, par ailleurs native de la contrée, a mené, jeudi 25 juillet dernier, des discussions avec les populations du deuxième siège du département de Tsamba-Magotsi dont les villages sont situés sur l'axe Sindara-Ikobé. Ces compatriotes, rappelle-t-on, avaient érigé, quelques jours plus tôt, des barricades sur la voie publique, pour revendiquer de meilleures conditions de vie et d'existence. Le membre du gouvernement était assisté de nombreuses personnalités politiques, administratives et militaires locales, ainsi que par l'administration conduite par le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguebé Mayoubi. Les pourparlers ont débuté dès l'arrivée de la



Barricades levées à la suite des discussions menées par...

délégation à Sindara, par l'audience accordée aux notables et aux auxiliaires de commandement. Puis aux opérateurs économiques et, enfin, il y a eu l'épilogue du grand rassemblement au stade de Sindara. Occasion pour les chefs de villages, de regroupements et de cantons ainsi que les porte-parole des populations, d'expliquer au membre du gouvernement que leurs administrés réclament aux exploitants forestiers locaux l'amélioration de leurs conditions de vie et d'existence, par

la réalisation de certaines œuvres sociales contenues dans les cahiers des charges consensuellement rédigés lors de leur implantation dans la contrée. Notamment, la réhabilitation de la route, l'électrification du district d'Ikobé et du canton Sindara ainsi que la construction des dispensaires, marchés, etc. En effet, "sur l'exploitation forestière par exemple, la population a droit à 800 FCFA par mètre cube de bois sorti et cet argent est à la fin de l'année versé au comité de pilotage présidé par le préfet ou le gouver-



... la ministre déléguée à l'Éducation nationale, Yolande Nyonda.

neur, composé des représentants des populations et des différents services", ont souligné les différents intervenants. Mais comme c'est souvent le cas dans plusieurs localités, cette façon de faire n'a pas l'heur de plaire aux populations. Elles souhaitent plutôt que l'argent leur soit reversé directement en espèce. Face à cette situation, les uns et les autres invitent le ministre en charge de la forêt à leur apporter tous les éclairages nécessaires sur l'interprétation de l'article 251 et de la loi 105

du Code forestier, en vue de taire les tensions qui se font jour. Régissant à la suite de toutes ces interventions, Yolande Nyonda, dans un langage sur fond de pédagogie, a tenu à assurer les populations de ce que le gouvernement s'est saisi de leurs revendications. Ajoutant que celui-ci les examinera et y trouvera certainement des solutions de façon progressive. D'ailleurs, a-t-elle fait constater, le gouvernement, par l'entremise du ministère des Travaux publics, n'a pas attendu que les po-

pulations se mettent en colère pour lancer, depuis plus de deux semaines déjà, les travaux de réhabilitation de l'axe routier Carrefour Oyénano-Sindara. Au reste, "afin d'apaiser les tensions et montrer leur bonne volonté, a révélé la ministre déléguée, les opérateurs économiques ont accepté d'accélérer la mise en œuvre de certains projets. Notamment, la construction prochaine d'une école primaire, l'octroi de kits scolaires à partir de la prochaine rentrée scolaire, y compris des médicaments, etc.". Au terme des échanges parfois tendus, les populations ont décidé de lever les barricades pour attendre du gouvernement un signal fort. Mais peu avant, les différents chefs de services provinciaux concernés par la gestion de la forêt et le gouverneur se sont chargés d'entretenir les villageois sur l'exercice de la grève, le vivre-ensemble et la gestion des fonds versés aux populations des zones impactées par les projets.

... et département de la Louetsi-Wano/Lébamba/Extension du réseau d'eau et d'électricité

Le maire souhaite que ces ressources deviennent réelles pour tous

Gloire Junael MOUBEDI BIGOGO  
Lébamba/Gabon

LE maire de la commune de Lébamba, Missengue Pendi vient d'échanger avec le nouveau directeur provincial la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) pour le compte de la Ngounié-Nyanga, Sylvain Diangatebe. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la tournée de prise de contact que le responsable de la SEEG a initiée avec les unités relevant de sa compétence. L'étape de Lébamba a donc constitué une occasion favorable pour l'édile de cette commune d'exprimer, sans langue de bois, les besoins manifestes en eau et en électricité de ses populations. En effet, ces dernières ne comprennent toujours pas cette inégalité qui consiste, selon elles, à alimenter les villes de Ndendé et certains de ses villages puis Mouila et Tchibanga alors qu'à Lébamba, où le courant est produit à travers un barrage hydroélectrique très puissant, certains de ses quartiers sont dépourvus en eau et en électricité. Il a même indiqué à son hôte qu'aucun village du département de la Louetsi-Wano



Les responsables municipaux et la délégation de la SEEG au cours de leurs échanges.

y compris les plus proches de Lébamba, ne bénéficie de ces bienfaits de la modernité. Pour le maire, qui était assisté des autres membres du bureau du Conseil municipal, si Dieu a aidé Lébamba à avoir une centrale hydroélectrique de taille, cette ville ressemble tout de même à un cordonnier très mal chaussé. Il faut donc urgemment corriger cette injustice, d'autant que même au niveau de l'éclairage public, tout est à faire. Une fois la nuit tombée, les rues sont plongées dans le noir, créant ainsi les conditions de développement du grand banditisme dans la ville. Aussi, les populations ne souhaitent-elles pas passer les prochaines fêtes du



Photo : Bigogo



La mairie de Lébamba.

17-Août et de fin d'année dans le noir. L'extension de l'eau potable n'était pas en reste, car de nombreux quartiers en sont totalement privés. Dans sa réponse, Sylvain Diangatebe a d'abord rappelé au Conseil municipal les grands changements opérés ces derniers temps au sein de la SEEG, et qui ont conduit jusqu'au changement des personnels. Abordant ensuite la principale préoccupation

Ce lampadaire érigé au centre-ville de Lébamba ne tient lieu que de décoratif.

des Louvanois, il a déclaré que les pouvoirs de la SEEG dans l'extension de l'eau et de l'électricité dans un périmètre donné, ne se limitent qu'à courte échelle. La meilleure solution, a-t-il proposé, est que les conseils locaux saisissent le Conseil national de l'eau et de l'électricité, organe mis en place par l'État depuis 2010 et qui a pour mission de régler ces questions fondamentales, aux fins d'améliorer des conditions de vie des populations. Il faut dire que le problème de l'eau et de l'électricité se pose avec acuité dans la commune de Lébamba. Une ville qui s'accroît chaque jour à un rythme effréné, à tel point que plusieurs quartiers n'en sont pas pourvus. Les plus aisés parmi les habitants de ces quartiers sont alors obligés de s'acheter de longs câbles de courant où de longs tuyaux pour faire transporter ces ressources sur plusieurs dizaines de mètres jusqu'à leurs domiciles. Quant au reste de la population, la plus nombreuse d'ailleurs, elle continue à attendre que "l'eau et le courant", l'un des slogans de la dernière campagne électorale, deviennent effectivement une réalité "pour tous".